

DEPARTEMENT

Savoie

EXTRAIT DE REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de LA CHAVANNE  
73800

Séance du 30 septembre 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	12	10

Date de la convocation
23 septembre 2024

Date d'affichage
23 septembre 2024

Objet de la Délibération
--------------------------

L'an deux mil vingt quatre  
et le trente septembre  
à dix-neuf heures

Envoyé en préfecture le 07/10/2024  
Reçu en préfecture le 07/10/2024  
Publié le  
ID : 073-217300821-20240930-DEL2024\_30-DE

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances, sous la présidence de : **DURET Michel, Maire**

**Présents :** PETIT Gilles, MOUCHOT Jean, FEIGE Sylvie, BENOIT Véronique, BATTIN Marie-Christine, FLAVIN Bastien, SCOLARI Sarah, LAPERRIERE Nicolas, MICHEL Jean-Pierre.

**Excusés :** DUVAL Olivier, BONI Emilie.

**Absent :** /

a été nommé secrétaire : FEIGE Sylvie

**Aides sociales – Actualisation**

Intervenant : M. DURET Michel qui donne lecture de la délibération n° DEL 2023/29 du 20/09/2023 concernant les différentes aides sociales et les montants accordés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal (vote : pour = 10, abstention = 0, contre = 0)

- décide de maintenir le montant des aides actuelles,
- la délibération n° DEL 2023/29 du 20/09/2023 actuellement en cours reste en vigueur.

Ainsi délibéré,  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
DURET Michel

La secrétaire de séance,  
FEIGE Sylvie

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du